

Eclairage : clocher de l'église

Remplacement de l'éclairage du clocher de l'église pour passer en LED.
Présentation du devis des travaux , d'un montant de 924.65 €. Le SDEG en prend en charge
30 % soit 277.40 €
Il reste 647.25 € à la charge de la Commune.

Vote : 8 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions

Saint-Clar : maison de santé

Lecture du courrier du maire de Saint-Clar, qui nous alerte sur les problèmes d'équilibre
budgétaire de la maison de santé de Saint-Clar.

Questions diverses :

Travaux d'entretien à prévoir : - plafond de la sacristie de la chapelle d'Aurenque
- plancher du clocher de l'église

Fin de la séance à 22 h 18

Signature du secrétaire



Du Maire

